

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 40 (1983)

Heft: 10

Rubrik: Sport pour tous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

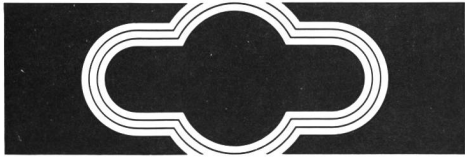
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jeux populaires lacustres et première Fête de jeux romande

Yvette Schmid

Le samedi 20 août 1983, sur une des plus belles plages de Suisse, Bellerive-Plage à Lausanne, trois souhaits se sont réalisés:

- celui de M. Juan-Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, heureux que l'olympisme ne se distingue pas seulement par les Jeux, réservés aux sportifs talentueux, mais qu'il offre à tous ceux qui pratiquent une activité sportive la possibilité de bénéficier de l'«esprit olympique»
- celui de la ville de Lausanne, de son syndic M. Paul-René Martin et du Directeur des finances et des sports, M. Jacques Lienhard, ravis que Lausanne, ville olympique ait réussi, à Bellerive, son premier rendez-vous avec les Jeux populaires lacustres
- celui de l'Association suisse du sport (ASS) et de son Département «Sport pour Tous» - à la tête duquel œuvre inlassablement M. Jörg Stäuble - qui a pu démontrer que la piscine ne sert pas seulement à nager, à bronzer et à se reposer, mais également à pratiquer des sports de détente.

Grâce à l'immense engagement des clubs sportifs lausannois, qui, tous gens du lac, firent la preuve que la solidarité existe bien chez eux, le souvenir de cette journée ne s'atténuera pas de sitôt dans les pensées des participants à ce premier rendez-vous romand. En effet, Lausanne a posé la première pierre de ce qui devrait être un nouvel édifice: «Sport pour Tous» en pays romand. Nous ne saurions imaginer que l'on ne multiplie pas de telles manifestations, lorsque l'on sait la joie qui a marqué de bout en bout cette journée.

Si la participation restreinte du matin fit craindre le pire, le réchauffement de la température et la disparition des nuages contribua à décider les plus frileux à rejoindre Bellerive l'après-midi. Ce fut donc une joyeuse cohorte qui eut droit, finalement, à



tâter de tous les sports nautiques et de se détendre en jouant.

Pour M. Gilbert Felli, nouveau chef du Service des sports de la ville de Lausanne, cette journée a permis de découvrir deux choses: celle d'être une fête de jeux et de sport et celle de voir une quinzaine de sociétés locales à l'œuvre. Il s'est déclaré ravi de l'ambiance qui a régné à Bellerive et, surtout, du fait que toutes les sociétés contactées se soient déclarées «prenantes» pour une telle expérience. Il est à souligner que la ville de Lausanne offrait, ce jour-là, la gratuité d'entrée à la piscine et quelle consentit un très grand investissement en personnes (tous les gardiens des installations sportives étaient de service), la prise en charge des frais (transport du matériel, mise en place, remise en état des lieux) ainsi que le ravitaillement des nom-

breuses personnes auxiliaires, toutes bénévoles.

La journée a débuté par une épreuve populaire de nage d'endurance. Une cinquantaine d'adeptes de cette discipline (2 km entre Ouchy et Bellerive), âgés de 11 à 70 ans, ont suscité l'admiration des spectateurs. Dès ce moment, les nombreux «chantiers» furent pris d'assaut par ceux qui avaient rejoint Bellerive. Chacun, jeune ou moins jeune, sportif ou non, a pu s'essayer aux différents sports nautiques: planche à voile, kayak (en bassin), aviron, voile et plongée sous-marine, ceci sous l'œil attentif de moniteurs qualifiés.

Plusieurs sociétés ont également misé sur l'animation, offrant au public des démonstrations et des jeux sur, dans et au bord de l'eau. La présence de la «Vaudoise» (dernière barque typique du Léman, munie de

deux voiles latines) ne passa pas inaperçue: à son bord régnait une ambiance du tonnerre, grâce au jeu du mât de cocagne (perche dépassant l'avant de la barque et qu'il s'agissait de longer à pied).

Après l'eau, le gazon et les jeux

La majeure partie de la pelouse centrale était réservée au JEU, en lettres majuscules. La Commission Sport pour Tous de l'ASS y a présenté une foule de jeux variés, conçus à l'aide d'engins inédits, tels que le parachute géant, la sphère terrestre, le ski d'été, le «mur» de football, le grand «A»,

de nombreux jeux de balle et de ballon, mais aussi des jeux anciens redécouverts pour l'occasion tels que les échasses et le pédalo, appréciés autant par les parents que par leurs enfants. Deux étudiantes de l'EFGS de Macolin avaient établi le projet d'utilisation de ce terrain de jeu.

Signes distinctifs

La journée s'est distinguée par les points suivants: animation, joie, détente et amitié. Le succès remporté a donné raison aux organisateurs. Nous croyons savoir que la ville de Lausanne va remettre ça, mais

peut-être dans un autre secteur de la ville et avec d'autres sociétés sportives, afin d'établir, au fil des ans, un tournus d'animation. Quant à la Commission Sport pour Tous (elle aussi très satisfaite de cette première expérience), elle a déjà pris la décision de mettre à disposition des organisateurs romands dès 1984, un matériel important, comportant un manuel d'organisation et une documentation complète, des enregistrements vidéo et du matériel publicitaire. La firme INTERSPORT, comme c'est déjà le cas en Suisse alémanique, ouvrira des dépôts de matériel approprié en Suisse romande dès 1984. ■

La campagne de l'ASS pour le fair play est bien accueillie par le public

«Du fair play, s.v.p.», voilà la devise de la campagne d'information de l'Association suisse du sport (ASS), lancée il y a environ une année. Elle a pour but d'attirer l'attention du public intéressé par le sport sur les effets négatifs du dopage, de la brutalité, des excès, de l'action consciente d'éluder les règles de jeu, etc.: elle veut inciter à une attitude équitable et sportive. Il n'existe, en effet, aucune égalité de chances sans fair play, et là où les chances sont inégales, il n'y a pas de véritable sport.

La campagne d'information pour plus de fair play dans le sport repose sur trois piliers:

1. Des explications et des informations par la presse, la radio, la télévision et par panneaux d'affichage
2. Une action parallèle de promotion dans les stades et lors de manifestations sportives
3. Une lutte à long terme par des programmes éducatifs précis destinés aux sportifs eux-mêmes, aux maîtres de sport, aux entraîneurs et aux arbitres.

Un sondage d'opinions qualitatif a été commandé, au printemps 1983, pour vérifier les effets obtenus par la campagne d'information. Le but de cette enquête était de démontrer les points forts et les points faibles de la conception actuelle et d'apprendre à connaître l'attitude du public concerné. Au total, 120 personnes, qui assistent, au moins deux à trois fois par année à des manifestations sportives ou qui suivent leur retransmission télévisée, ont été questionnées. Un extrait des résultats principaux démontre que l'ASS est sur la bonne voie.

Attention accordée à la campagne:

Elle est particulièrement élevée. Plus de 80 pour cent des personnes questionnées ont indiqué que la campagne pour le fair play avait retenu leur attention, sous une forme ou sous une autre.



A la limite du fair play...

Lecture des annonces:

La formule choisie présente des scènes sportives dures et brutales. On veut, ainsi, attirer l'attention et inciter à la réflexion. Grâce à la carte jaune symbolique, la devise principale «Du fair play, s.v.p.» atteint très certainement son but.

Impression laissée par les annonces:

On pouvait s'attendre à ce que le genre choisi soit contesté. Près de la moitié des personnes questionnées réagissent de façon mitigée ou négative en ce qui concerne les scènes agressives, dures et parfois brutales présentées. Mais les mêmes scènes ont aussi été qualifiées de justes et percutantes.

L'équité du sport en général:

Les personnes questionnées sont d'avis que, ces derniers temps, l'attitude des joueurs s'est durcie, alors que les réactions des spectateurs deviennent plus injustes. En ce qui concerne l'équité en général, la situation actuelle est jugée par trop négative. La faute en est imputée aux spectateurs plus qu'aux acteurs.

Ces résultats encouragent la Commission fair play de l'ASS à maintenir sa formule et à poursuivre son activité dans le domaine de l'information de façon inchangée. (Communiqué de l'ASS) ■

La Charte du fair play

Le Panathlon-club de Lausanne, sous la présidence de Jean Passet, accomplit un énorme travail en faveur du fair play dans le sport. Pour la «Revue du Panathlon international», Jean Passet a écrit un texte sur le sujet, texte qui se termine par la Charte du fair play, rédigée par les membres lausannois dans le cadre de l'initiative de l'ASS. Sa valeur intrinsèque est grande et elle mérite d'être largement diffusée. Avec l'autorisation du Panathlon-club de Lausanne, je me fais donc un plaisir de la soumettre à la réflexion des lecteurs de MACOLIN. (Y.J.)

Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à:

1. Faire de chaque rencontre sportive un moment privilégié, une sorte de fête, peu importe quel est l'importance de l'enjeu et la virilité de l'affrontement.
2. Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.
3. Respecter mes adversaires comme moi-même.
4. Accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs, sachant que, comme moi, ils ont droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre.
5. Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles et mes écrits.
6. Ne pas user d'artifices ni de tricheries pour obtenir le succès.
7. Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
8. Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
9. Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger.
10. Être un véritable ambassadeur du sport en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.

Par cet engagement, je considère que je suis un bon sportif.